



Compte-rendu de la rencontre entre le SNES National et le Cabinet de la Ministre de l'Éducation Nationale du jeudi 22 Octobre 2015

Grâce à notre mouvement de grève des 6, 7 et 8 octobre derniers, le SNES national a obtenu une rencontre sur la situation à Mayotte ce jeudi. Étaient présents la co-secrétaire générale du SNES, Frédérique Rollet, le Secrétaire National du HDF, Patrick Soldat et Henri Nouri, militant du SNES HDF. Ils étaient reçus par le Directeur-adjoint du cabinet de la Ministre de l'Éducation nationale et une assistante.

Nous avons rappelé le **déficit de fonctionnaires titulaires particulièrement dans l'Éducation nationale** et le double effet produit à la fois pour les jeunes mais aussi pour les personnels peu enclins à venir à Mayotte dans l'état actuel des différents services publics du département.

En raison notamment de problèmes d'insécurité et de réussite scolaire, **le SNES demande un classement de l'ensemble des établissements de Mayotte, en REP – y compris les lycées donc- tout comme la mise en place de l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA)**. Cela aurait pour effet de faciliter le retour, après séjour à Mayotte, des collègues et d'attribuer à tous un avancement plus rapide et donc de contribuer à augmenter l'attractivité.

Nous avons répété que **l'indexation qui atteindra 1,40 en 2017 est insuffisante au regard de celle de la Réunion (1,53) si l'on considère que la cherté de la vie à Mayotte est au moins égale à celle de la Réunion**. Nous avons également rappelé que **la situation indemnitaire se dégraderait nettement à partir de 2017 en raison d'une ISG qui ne sera versée que par couple alors que l'indemnité d'éloignement historique était versée par agent**.

Dans un premier temps, le Directeur-adjoint nous a répondu en parlant des investissements de l'État dans la construction scolaire, notamment dans le primaire, alors que les difficultés en termes de foncier sont importantes. Des efforts, nous a-t-on assuré, ont été faits sur les conditions d'accueil et sur la restauration scolaire. Le cabinet insiste sur la scolarisation d'enfants qui ne l'étaient pas du tout. **Quand on sait que des classes à 35 sont devenues monnaie courante à Mayotte, les collègues sur place apprécieront !**

Notre annonce du préavis de grève public-privé pour le 3 novembre et notre insistance sur les aspects indemnitaires ont fini par gagner les esprits et le cabinet nous a demandé une « objectivation » pour prouver qu'il y a bien dégradation entre les conditions actuelles et celles liées à l'indemnité historique.

Nous transmettrons comme demandé... Mais en attendant, nous avons remis le de synthèse des revendications de la « clause de revoyure » mort née du 29 septembre.

A la suite de la réunion, la SG du SNES a également interpellé directement par téléphone Directeur de Cabinet de la Ministre pour lui dire que nous attendions des signes forts dès la rentrée et que l'Éducation nationale était compétente pour prendre des mesures telles le classement en REP de tous les établissements et la mise en place de l'ASA.

Quant à la note de service tant attendue par les collègues arrivés en 2012 et 2013, le SNES national intervient à nouveau auprès du directeur des affaires financières... le cabinet de la Ministre ne se sentant guère compétent sur ce sujet !!!